

Aller toujours plus loin dans la prévention, le tri, le réemploi et les actions en faveur de l'environnement.

Au titre de sa compétence « La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie », la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin assure la continuité de son programme ambitieux de modernisation du service de collecte et de valorisation des déchets, et de gestion des déchèteries.

Notre objectif est de vous offrir un service de meilleure qualité répondant à vos besoins, et à un coût maîtrisé. Il doit également permettre, à terme, de valoriser le maximum de déchets contribuant activement à l'atteinte des objectifs réglementaires.

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire très important et les déchets encore incinérés pouvant faire l'objet d'un recyclage ou d'un réemploi, des évolutions de comportements sont aujourd'hui nécessaires en matière de consommation associées aux bons gestes de tri des déchets. Je sais que je peux compter sur vous pour y parvenir.

Dans ce cadre, de nouvelles déchèteries innovantes ainsi qu'une ressourcerie ont dernièrement été mises en service sur les communes d'Avion et de Liévin pour y déposer tous types de matériaux issus des ménages. La mise en service de la déchèterie de Souchez sera effective courant du deuxième semestre 2023. La simplification du geste de tri dans le bac jaune mise en place depuis janvier 2020 « tous les emballages se trient », ainsi que le développement du dispositif CLIIINK à l'échelle du territoire de l'Agglomération pour accroître le geste du tri du verre, doivent permettre un recyclage matière optimal de tous les emballages ménagers.

Des actions de prévention des déchets, comme la mise à disposition de composteurs et de bio-seaux, le développement de la filière réemploi, permettent également de limiter la production de déchets.

Grâce à vos actions et à vos gestes de tri, la Communauté d'Agglomération agit en faveur de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.

Nous sommes tous acteurs du recyclage, du réemploi et de la préservation des ressources !

Merci pour votre participation active.

Sylvain ROBERT
Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

mesdechets.agglo-lenslievin.fr

0 800 596 000 Service & appel gratuits

SAPINS DE NOËL
Retrouvez les modalités de collecte à partir du 19 décembre 2022



LES DÉCHÈTERIES

Réservées aux particuliers (carte d'accès OBLIGATOIRE)
3m³ maximum par jour - 16 passages par an



DÉCHÈTERIES FIXES

- Du 1^{er} janvier au 31 mars : de 9h à 18h, du lundi au samedi
- Du 1^{er} avril au 30 septembre : de 9h à 19h, du lundi au samedi
- Du 1^{er} octobre au 31 décembre : de 9h à 18h, du lundi au samedi
- De 8h30 à 12h le dimanche



TEXTILES



GROS CARTONS



BATTERIES



GRAVATS



MÉTAUX



BOIS



DÉCHETS VÉGÉTAUX
(TONTES DE PELOUSE, TAILLES DE HAIES, FEUILLES MORTES,...)



PNEUMATIQUES



ENCOMBRANTS



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX
(HUILES, PILES, PHYTOSANITAIRES, PEINTURES, ACIDES,...)



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

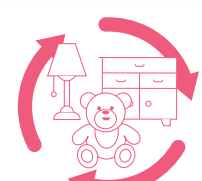
LIÉVIN
2 rue Rudolph Diesel
Une ressourcerie vous accueille du mardi au samedi (10h -17h)

NOUVELLE DÉCHÈTERIE

AVION
33 Avenue de Vimy

PONT-À-VENDIN
ZA Canarderie - Rue Arthur Thomas

SALLAUMINES
Rue Emile Lefebvre



RÉEMPLOI

DÉCHÈTERIE ITINÉRANTE

- Du 1^{er} janvier au 28 février : de 12h à 18h
- Du 1^{er} mars au 31 octobre : de 13h à 19h
- Du 1^{er} novembre au 31 décembre : de 12h à 18h



MÉTAUX



GRAVATS



PETITS APPAREILS MÉNAGERS



ENCOMBRANTS
(BOIS, MATELAS,...)



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX
(HUILES ALIMENTAIRES, PILES, PHYTOSANITAIRES, PEINTURES, ACIDES,...)



DÉCHETS VÉGÉTAUX
(TONTES DE PELOUSE, TAILLES DE HAIES, FEUILLES MORTES,...)

COMMUNES	DATES	LIEU
Ablain-Saint-Nazaire	1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi	Ancien silo A1, rue Lancino
Aix-Noulette	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi	Rue des Lombards, parking de l'entrepôt d'Aix
Bouigny-Boyeffles	1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi	Intersection rue du Prince et rue de Luheux (près de l'échangeur A21)
Carency	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi	Parking du stade Boursier, rue d'Ablain
Givenchy-en-Gohelle	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi	Rue de l'Égalité
Gouy-Servins	2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundi	Place de la Mairie
Servins	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi	À l'angle des rues de Verdrel et de Fresnicourt
Souchez	1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredi	Route de Carency
Villers-au-Bois	2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi	D58 en direction de Carency (près des bornes d'apport volontaire)
Vimy	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi	Rue du Général Barbot (derrière la plateforme Intermarché)

COLLECTE DE VOS DÉCHETS CALENDRIER 2023

VIMY

De nouvelles déchèteries innovantes pour vous accueillir

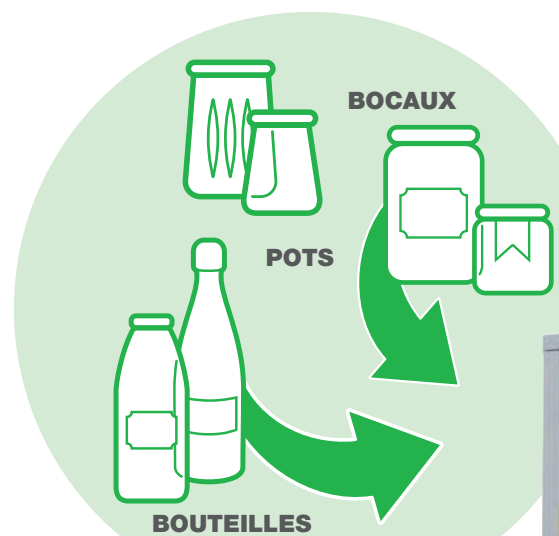


Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre nouveau site

mesdechets.agglo-lenslievin.fr

ou à contacter le n° vert gratuit 0 800 596 000 Service & appel gratuits

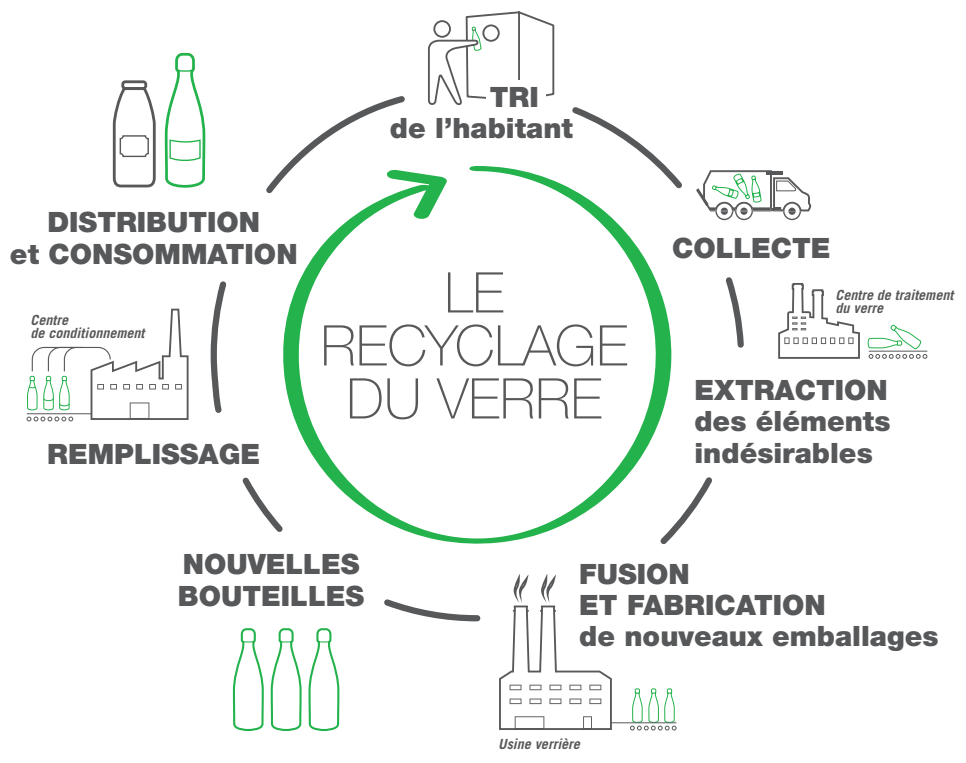
EMBALLAGES EN VERRE



DÉCHETS NON AUTORISÉS
Vaisselle, ampoules, miroirs, vitres, bouchons et couvercles...

cliink est dans votre commune!

TELECHARGEZ L'APPLICATION CLIINK ou demandez la carte cliink en mairie
TRIEZ VOS EMBALLAGES EN VERRE DANS LES BORNES CONNECTÉES
ET PROFITEZ DE REMISES
POUR TOUT SAVOIR SUR LE DISPOSITIF ET TROUVER LA BORNE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS RENDEZ-VOUS SUR WWW.CLIINK.COM



EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

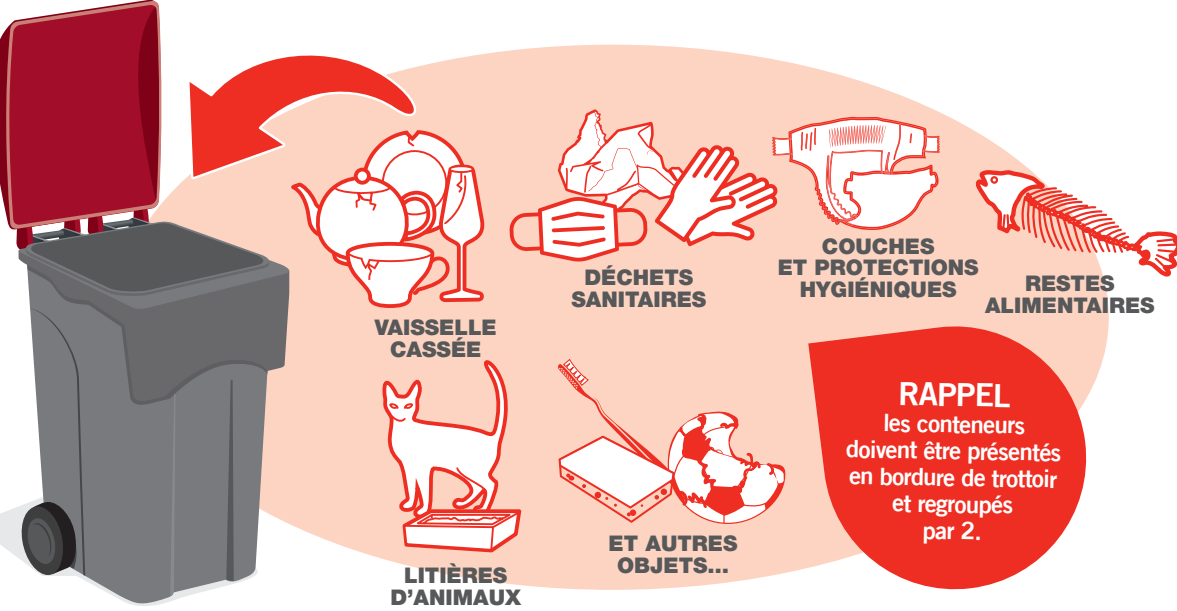
À DÉPOSER VIDES ET EN VRAC

Une collecte par semaine (hors secteur bornes enterrées)
LE MERCREDI APRÈS-MIDI DÈS 13H00



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Une collecte par semaine (hors secteur bornes enterrées)
LE MARDI MATIN DÈS 6H00



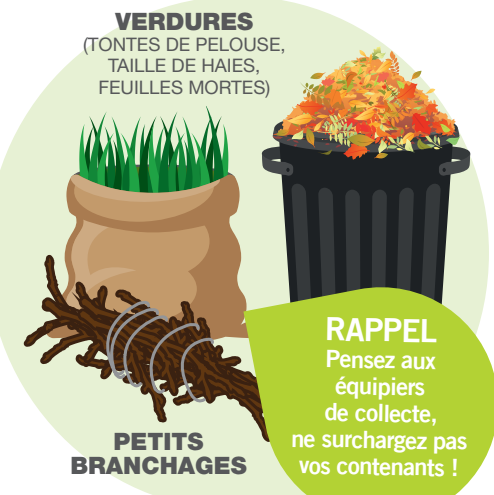
SI VOTRE COLLECTE A LIEU UN JOUR FÉRIÉ, ELLE SERA REPORTÉE AU SAMEDI SUIVANT AUX MÊMES HORAIRES.

DÉCHETS VÉGÉTAUX



DU 27 MARS AU 24 NOVEMBRE 2023
 Une collecte par semaine
LE MERCREDI MATIN DÈS 6H00

PRÉSENTEZ SUR LE TROTTOIR :



Scannez le QR code pour visionner la vidéo et bénéficier d'un kit de compostage



Ou Rendez-vous sur le site mesdechets.agglo-lenslievin.fr

- **Verdures** (tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes) dans un contenant rigide et en sacs. Ces derniers, une fois vidés, seront déposés à l'intérieur du contenant.
- **Petits branchages**: maximum 1m20 de long et 10 cm de diamètre, fagotés avec une ficelle.

MAXIMUM 10 SACS DE 100L DE VERDURES OU 1 M³ DE BRANCHAGES FAGOTÉS

ENCOMBRANTS

LES ENCOMBRANTS SONT À DÉPOSER EXCLUSIVEMENT EN DÉCHÈTERIE.

De nouvelles déchèteries (Avion et Liévin) ouvertes 7 jours sur 7 viennent renforcer le réseau existant et vous accueillent pour le dépôt de vos gros objets (récapitulatif au verso).

Si impossibilité, un service de collecte sur rendez-vous est maintenu pour les personnes :

- de 70 ans et plus,
- à mobilité réduite,
- sans moyen de locomotion dans le foyer.

Le rendez-vous est fixé sous 3 semaines, les encombrants listés avec le collecteur sont à remettre directement aux agents de collecte lors de leur passage (maximum 1 m³, pas d'objets de plus d'1m60 ou de plus de 40 kg).

LES DÉPÔTS SUR LE TROTTOIR SONT INTERDITS SOUS PEINE D'AMENDE.

DÉCHETS EXCLUS DE LA COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS
 Déchets d'équipements électriques et électroniques - gravats - cartons - tout produit chimique (peinture, lasure...) - tôles en fibrociment - pneumatiques - bonbonnes de gaz - vitres, miroirs et fenêtres munies de leurs vitres

